

# RÉALISATION DES DOSSIERS D'AUTORISATION D'UTILISATION D'EAU DE MER PROPRE AU CONTACT DES PRODUITS DE LA PÊCHE POUR LES HALLES À MARÉE DES SABLES D'OLONNE ET DE L'HERBAUDIÈRE.

PAYS-DE-LA-LOIRE



Client : CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE VENDEE (CCI)

Calendrier : 2015

## Missions réalisées

- Dossier réglementaire
- Prélèvement eau de mer
- Analyse physico-chimique

## Informations clés

- Evaluation sources contamination
- Mise en conformité
- Qualité du milieu

## Description du projet

La CCI de Vendée est gestionnaire des halles à marée de l'Herbaudière et des Sables d'Olonne. Le pompage d'eau de mer est réalisé à proximité à des fins d'utilisation sur les produits de la mer notamment. S'appuyant sur l'instruction technique DGAL/SDSSA/2014-311 du 22 avril 2014 relative aux conditions d'utilisation de cette eau de mer au contact des produits de la pêche, la Direction Départementale de la Protection des Populations de Vendée demande au gestionnaire de se mettre en conformité et de produire un dossier de demande d'autorisation de pompage.

## Caractéristiques de la mission

La CCI de Vendée a confié à CREOCEAN et SCE la rédaction du dossier de demande d'autorisation de pompage d'eau de mer pour les halles à marée de l'Herbaudière et des Sables d'Olonne. En outre, CREOCEAN a réalisé des prélèvements d'eau de mer pour procéder aux analyses de qualité des eaux via un laboratoire agréé.